## PERSONAL BRANDING

 Mes objectifs personnels et professionnels en devenant rédacteur web sont : mesurer les résultats qui est indispensable pour : Rester motivé,

Mesurer sa réussite ou ses échecs, Affiner sa stratégie commerciale, Gagner en compétences, Etre mieux organisé, Corriger ses défauts

Mes objectifs doivent être élevés mais réalisables et peuvent prendre diverses formes : se donner une limite de temps pour rédiger un article

Se fixer un nombre de clients ou d'articles à atteindre dans un délai établi

Déterminer le chiffre d'affaires à obtenir à la fin des années

- Mes vision en tant que rédacteur dans 3mois, 1 an et 5 ans est :
  Je n'ai pas de titre en tête mais je me vois davantage dans un rôle de généraliste que de spécialisé.
- Apres avoir fait le bilan, les connaissances et les compétences nécessaires dans mon carrière de rédacteur web sont : la bonne connaissance du référencement naturel, la connaissance pointue des différents CMS, le professionnalisme, et enfin la maitrise du marketing de contenu.
- Le temps que je peux me consacré à cette activité est: Je choisirai le temps partiel et que cette activité est une activité hors professionnelle.
- Concernant le revenu, je pense que à peu près de 5 à 10 euro me convienne parce que je suis débutante dans ce domaine.

 Le type de contenu que je vais utiliser est le marketing des médias sociaux.

Le genre de mission que je vais faire c'est de vendre

Le client que je cible c'est ceux qui sont jeune.

La thématique abordé ce sera le tee-shirt qui me va.

Personnellement je choisirai la community manager et devenir une experte dans ce domaine.

Les perspectives d'avenir dans mon métier sont :

Tout d'abord j'aimerai évoluer sur un post d'une manageuse de la production.

Dans le terme d'expertise, au-delà de mes compétences en Marketing digitale, j'aimerais me former en commerce internationale pour accroitre mon périmètre.

Ensuite, j'aimerai faire partie du comité de direction pour prendre pleinement part aux décisions stratégique de l'entreprise.

Et enfin, en terme géographique si l'entreprise est implantée dans le monde, j'aimerai profiter d'une expérience à l'international en m'expatriant en Amérique.

 Mon premier positionnement est d'identifier les point fort de mes concurrents et par quoi se distingue nos concurrent qui se fait à travers le mapping qui est une carte perceptuelle du marché. Ensuite, tenir compte des attentes de la cible.

Et enfin analyser la compétence et les moyens de l'entreprise

## **TEXTBROKER**

Inscription sur le site Texbroker

Et recherche d'une mission de rédaction rémunérée

## STATUT FREELANCE DANS VOTRE PAYS

Les différents statuts que peut occuper un rédacteur web dans notre pays sont :

Nombreux sont ceux qui désirent travailler à leur propre compte et ainsi devenir travailleur indépendant (freelance) à Madagascar, notamment dans le domaine du web où les opportunités sont nombreuses.

Il est indispensable pour un travailleur de disposer d'un statut juridique afin d'exercer légalement. Il pourra ainsi établir des contrats en bonne et due forme, facturer, et éventuellement contester devant les autorités compétentes en cas de litige ou d'escroquerie.

En premier lieu, il y à l'entreprise individuelle (EI) : l'entreprise et l'individu constituent une seule personne. C'est la démarche la plus facile et la moins imposée, mais il faut savoir que les avoirs professionnels et personnels sont solidaires. En cas de saisie judiciaire, vos affaires personnelles feront partie des bien concernés. L'entreprise individuelle n'a pas le droit de faire appel à un salarie.

Il y a par la suite la Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU): à la différence de l'El, les biens de l'entreprise sont séparés de vos biens personnels. Vous êtes l'unique associé déclaré dans ce type d'entreprise et vous en serez reconnu comme gérant. Si vous étendez vos projets, vous avez la possibilité de recruter et de signer des contrats de travail, à la différence de l'entreprise individuelle. Il est facile avec ce statut de passer de freelance à chef d'entreprise.

Si vous n'êtes pas immatriculé auprès d'un centre fiscal, vous n'aurez aucun recours en cas d'abus, de vol ou d'arnaque, car vous n'êtes pas officiellement un travailleur (eh oui, vous travaillez au noir) et donc, vous n'avez aucune valeur légale sur le marché du travail et des offres de prestation. J'encourage toujours les freelances à payer les taxes. Avec les impôts synthétiques, on paie en un an l'équivalent d'un ou deux mois de taxes (IRSA et assimilés) pour les salariés.